

Cuba adopte de nouvelles mesures favorables aux coopératives et aux travailleurs à leur compte



La Havane, 13 avril, (RHC/Granma).- Le gouvernement cubain a adopté de nouvelles mesures favorables aux coopératives non agricoles et aux travailleurs à leur compte.

A partir du 2 mai, date d'entrée en vigueur de ces nouvelles mesures, les coopératives non agricoles et les travailleurs à leur compte pourront acheter les fournitures directement aux entreprises qui les produisent et à celles qui vendent en gros.

A ce sujet, Granma, notre principal journal, explique que les nouvelles normes juridiques paraissent à partir d'aujourd'hui dans la Gazette officielle de la République de Cuba.

Granma précise que ces mesures ont pour but de réduire la spéculation des prix qui affecte tant la population.

Sur ce point, des autorités du ministère cubain du Commerce intérieur ont signalé que ces mesures prévoient des modifications en matière d'impôts sur les ventes et les services, sur l'utilisation de la force de travail et sur les revenus.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/90372-cuba-adopte-de-nouvelles-mesures-favorables-aux-cooperatives-et-aux-travailleurs-a-leur-compte>



Radio Habana Cuba